

Les mouvements de population dans les contextes de crises



*Carella Maria,
Charbonneau Patrick,
Gagnon Alain (éditeurs)*

Aubervilliers, 2023
ISBN 978-2-901107-05-7

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF • 9, cours des Humanités - CS 50004 - 93322 Aubervilliers Cedex (France) - <http://www.aidelf.org>

Les mouvements de population dans les contextes de crises

Édité par Maria Carella, Patrick Charbonneau et Alain Gagnon
2023

Maria Carella, Patrick Charbonneau, Alain Gagnon Les mouvements de population dans les contextes de crise	3
Federico Benassi, Maria Carella, Frank Heins, Ricardo Iglesias Pascual Présence, caractéristiques démographiques et profil socio-économique des populations migrantes en Europe face aux crises récentes	5
Dimitrios Karkanis, Stamatina Kaklamani L'impact de la « crise des réfugiés » sur la fécondité, une étude des cas : Grèce et Allemagne	31
Roberta Pace, Silvia Bruzzone, Nadia Mignolli Les jeunes-adultes Italiens en Espagne : un flux migratoire ininterrompu (même) par les années de crise économique	45
Tebkieta Alexandra Tapsoba, Gabriel Sangli Les migrations forcées au Burkina Faso : le cas des déplacés internes	63

Association internationale des démographes de langue française

Les migrations forcées au Burkina Faso : le cas des déplacés internes

TAPSOBA Tebkieta Alexandra*
SANGLI Gabriel**

Introduction

Au cours du xx^e siècle, les déplacements forcés de population ont culminé à des niveaux record, notamment du fait des deux guerres mondiales. Aujourd'hui, on constate un nombre sans cesse grandissant de déplacements forcés, mais la nature des conflits a fondamentalement changé (Verme, 2016). En effet, les conflits dans le monde sont désormais et pour la plupart intra-nationaux, avec des conséquences parfois internationales, avec le phénomène de réfugiés ou de déplacés internes. L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) définit le déplacé interne comme une personne qui « du fait de persécution, d'un groupe armé ou d'actes de violence, a été contrainte d'abandonner son foyer de résidence habituelle et qui reste à l'intérieur des frontières de son propre pays » (Dialma, 2002). La différence fondamentale entre un réfugié et un déplacé interne réside donc dans le fait que le dernier n'a traversé aucune frontière en quête de sécurité, et ne bénéficie donc pas du statut de protection et d'assistance internationale dont dispose le premier. Ces déplacements se rassemblent tous sous la coupe de la migration qui peut être définie comme un changement de résidence permanent ou temporaire s'effectuant au-delà d'une certaine frontière administrative. Quand cette dernière est forcée, elle est la plupart du temps la conséquence de conflits (Ruiz & Vargas-Silva, 2015). Pour Wood (1994), au sein des populations incitées à se déplacer pour des raisons d'oppression ou de manque d'opportunités dans leurs communautés d'origine, seulement une partie a effectivement des moyens de s'engager dans un processus migratoire. Le choix de la destination dépend fortement des perspectives d'emploi, de la présence de services de l'État, comme des agences de migration. Dans le cas des réfugiés, Kunz (1973) distingue les personnes qui anticipent une crise et s'engagent dans la migration avant même l'occurrence de l'événement, et les personnes acculées, qui n'ont d'autres choix que de fuir leur communauté d'origine. Pour Ibáñez (2009), les conflits à l'intérieur d'un État font en majorité des victimes civiles comparativement aux conflits entre États qui font la plupart du temps des victimes des forces armées. Les victimes civiles du fait de conflits à l'intérieur d'un État, sont souvent la résultante d'attaques de groupes armés contre les populations. Ces attaques prennent plusieurs formes telles que l'élimination de leaders de communautés, l'administration d'une terreur à la population et la réquisition de leurs biens, mais surtout, l'extension de la zone d'influence de ces derniers. Dans le cas de la Colombie, Ibáñez (2009) stipule que certaines

* Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.

** Institut Supérieur des Sciences de la Population, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.

zones sont attractives économiquement du fait de leurs dotations en ressources naturelles tels que les ressources minières ou pétrolières. L'attractivité de ces zones peut également se trouver dans leurs situations géographiques et leurs réseaux routiers, qui peuvent s'avérer d'importance pour les activités des groupes rebelles. Les civils peuvent être recrutés par les groupes rebelles pour des actions violentes, mais peuvent également être la cible d'attaques des groupes armés. Les violences contre les civils ne sont donc pas des dommages collatéraux d'une quelconque guerre, mais une stratégie délibérée des groupes armés (Ibáñez, 2009). Par des actions d'enlèvements, de menaces, d'assassinats, de recrutements forcés, ou de terrorisme en tout genre, les groupes armés arrivent à vider des zones de leurs habitants, ce qui leur confère une liberté de circulation.

Les attaques répétées contre les civils auront pour conséquences des déplacements de populations à l'intérieur du pays, créant des déplacés internes, mais également au-delà des frontières du pays, créant des réfugiés. Dans le cas de Colombie, les déclencheurs majeurs de la migration forcée sont les menaces, les assassinats (ou menaces d'assassinat), les violences de toutes sortes, les confrontations entre groupes armés, les notifications d'éviction, et les massacres. Dans la littérature de la migration forcée, on constate des déplacements massifs de population fuyant les conflits, et se réfugiant dans les camps de réfugiés les plus proches en quête de protection. Cependant malgré la corrélation évidente entre les violences en général et les violences faites aux civils en particulier et les déplacements internes, il est difficile d'isoler un type de violence comme élément déclencheur de la migration forcée. Il semble qu'au bout d'une série de violences, l'attaque de trop, ou la simple présence d'un groupe armé peut être l'élément déclencheur de la migration.

Dans le cas de l'Indonésie Czaika et Kiskatos (2009) stipulent que les menaces et les violences effectives contre les civils sont une des raisons principales des déplacements forcés. Si dans ces conditions certaines personnes fuient leurs habitats, d'autres ne s'engagent pas dans la mobilité, et ce pour deux raisons principales. Premièrement, certaines populations sont plus enclines à subir des attaques, ce qui les rend également plus susceptibles à s'engager dans des migrations forcées. Deuxièmement, le choix de la migration n'est pas seulement déterminé par le contexte sécuritaire, mais également les conditions socioéconomiques des localités de destination. Les candidats au déplacement interne compareraient les sites d'accueil et choisiraient de se diriger vers les sites les plus prometteurs en opportunités. Cependant, le choix de la migration est dans le cas des conflits fortement influencé par la menace imminente ou non d'une potentielle attaque.

L'Afrique Subsaharienne et notamment la région sahélienne constitue depuis plusieurs années maintenant une cible des groupes armés terroristes. Le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Tchad et le Burkina Faso, tous membres du G5 Sahel¹, sont les principales zones d'action de ces groupes. D'abord dirigées vers les expatriés et les forces armées, les cibles des attaques se sont peu à peu muées en cibles civiles. Plusieurs groupes armés opèrent dans la région tels que Boko Haram, Ansar Dine, AQMI (Al Qaida au Maghreb Islamique), État Islamique au Grand Sahara entre autres. Depuis 2016, le Burkina Faso relativement épargné par le phénomène, connaît une recrudescence d'attaques de groupes armés, qui dans un premier temps étaient dirigées contre les symboles de l'État. La cible de ces attaques s'est peu à peu dirigée vers les civils, et par conséquent, le Burkina Faso enregistre aujourd'hui un record de déplacements internes.

¹ Il faut noter le départ du Mali du G5 Sahel en 2022 et les difficultés qui s'en suivent en ce qui concerne la survie même du groupe.

Selon le rapport 2019 portant sur la mobilité interne de l'IDMC (Internal Displacement Monitoring Center), 28 millions de nouveaux déplacements ont été enregistré, dont 10,8 millions du fait de conflits armés, de violences communautaires politique ou criminelle. Le même rapport souligne qu'en 2019, le Burkina Faso comptait parmi les 5 pays ayant enregistré le plus de nouveaux déplacements pour causes de conflits aux cotés de la Syrie, de la République Démocratique du Congo, de l'Ethiopie et de l'Afghanistan (IDMC, 2019). Longtemps reconnu pour sa stabilité politique, ce pays d'Afrique sub-saharienne enregistre un nombre sans précédent d'attaques terroristes, qui ont mené à des déplacements massifs de populations. Nous faisons dans cet article, un rapprochement des différents types d'attaques enregistrées dans le pays depuis 1997 et les récents déplacements de populations enregistrés dans les treize régions du pays. Le présent article s'articule comme suit : nous faisons dans un premier temps un état des lieux des attaques armées au Burkina Faso. Dans un deuxième temps nous les mettons en parallèle avec les déplacements de population. Enfin, nous présentons les implications de ces déplacements.

Les migrations forcées au Burkina Faso : un état des lieux

Lorsque l'on parle de migration au Burkina Faso, l'émigration des Burkinabè vers les pays voisins notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana est la vision la plus commune. Les chiffres des différents recensements de populations le montrent en plaçant la Côte d'Ivoire comme principale destination des émigrés Burkinabè. En ce qui concerne la migration forcée, certains faits historiques témoignent qu'elle a eu à exister au pays des hommes intègres. Alors colonie française de Haute Volta, le Burkina Faso était considéré à l'époque coloniale comme un réservoir de main-d'œuvre ou une source inépuisable de main-d'œuvre par certains explorateurs tels que François Crozat. Les jeunes hommes « Mossi » ont ainsi été employés sur plusieurs chantiers coloniaux tels que la construction de chemins de fer et l'agriculture dans les colonies plus clémentes climatiquement. Il s'en est résulté une migration forcée du travail, au gré des besoins économiques de la métropole. Deuxièmement, la Haute Volta fut démantelée entre 1932 et 1947 et répartie entre les territoires voisins dont la Côte d'Ivoire qui hérite à cette époque des 2/3 du territoire voltaïque et de la quasi-totalité des habitants à savoir 2 011 916 habitants sur 2 998 928 habitants (Topka, 2006). Ce partage avait ainsi pour fins de stimuler une migration de la main d'œuvre vers la Côte d'Ivoire (Yao, 2003). Enfin, dans le but d'échapper à une imposition stricte établie dans les colonies françaises, bon nombre de Burkinabè se sont dirigés vers la Gold Coast, aujourd'hui Ghana, où les conditions de travail étaient jugées plus souples (Piché, V., & Cordell, 2015).

La migration et surtout celle forcée, n'est donc pas un fait nouveau au Burkina Faso. Cependant, aujourd'hui, elle prend une toute autre forme. En effet, depuis 2016, le pays connaît un chamboulement sans précédent de la mobilité des populations notamment du fait de l'insécurité et des conflits intranationaux. Se manifestant d'abord dans les régions septentrionales du pays, cette situation délétère du climat sécuritaire s'est étendue à toutes les régions du pays, avec des fréquences plus ou moins grandes dans certaines localités.

Au cours de l'année 2018, les régions du Centre-Nord, de l'Est, du Nord, et du Sahel, ont été le terrain d'action de groupes armés qui menacent, harcèlent, enlèvent et/ou assassinent des civils et militaires (informateurs présumés, agents de l'État) (OCHA, 2018). Si ces faits sont parfois revendiqués, on constate bien souvent un silence assourdissant autour de la paternité de ces événements que l'opinion publique attribue à l'extrémisme violent.

Le bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, OCHA (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs), compte un total de 193 incidents sécuritaires en 2018, ayant conduit à des déplacements internes de 47 029 Burkinabè. Des pics de violences sont constatés selon OCHA aux mois de septembre et octobre, correspondants au Burkina Faso à la période de rentrée scolaire. En effet, l'organe des Nations Unies fait remarquer que 779 écoles ont été fermées, affectant 96 000 élèves en 2018.

Afin de mettre en parallèle les deux phénomènes, à savoir celui de l'insécurité et celui des déplacés, nous utilisons deux bases de données à savoir celle du projet ACLED et les données de déplacés internes publiés par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) du Burkina Faso en collaboration avec OCHA.

Les conflits liés à l'extrémisme violent au Burkina Faso : Données relatives aux conflits

L'Armed Conflict Location Event (ACLED) data project est une base de données qui recense les informations sur les conflits armés dans le monde. Le projet ACLED constitue une organisation non gouvernementale qui s'attelle à retracer un large panel de conflits violents qui sont la résultante d'actions politiques de gouvernements, de groupes rebelles, de milices armées, de groupes communautaires, de partis politiques, de protestataires et de civils. Ainsi, pour le Burkina Faso, les informations sur les dates, les protagonistes, les types de conflits, les lieux et de nombre de pertes en vie humaines selon les types de conflits sont répertoriées depuis 1997. Les sources d'informations du projet ACLED sont aussi diverses que variées, et vont des informations des médias, notamment de la presse écrite et orale nationale, régionale et internationale, aux informateurs locaux. Un croisement des sources de l'information est fréquemment réalisé, afin d'attester de la véracité des faits rapportés. En fonction de la source de l'information, les coordonnées géographiques du lieu du conflit sont reportées, mais il faut noter que certains événements n'ont pas de localisation géographique précise. On enregistre les conflits tels que :

- les « battles » qui sont selon le projet ACLED une interaction violente entre deux groupes armés politiquement organisés ;
- les explosions et violences à distance qui sont des événements violents occasionnés unilatéralement par un groupe tels que les engins explosifs improvisés ou les attaques de drone ;
- les violences contre les civils qui sont des actions violentes effectuées sur des civils du fait d'un groupe armé organisé (enlèvements, meurtres, intimidations) ;
- les développements stratégiques qui correspondent à des acquis stratégiques de territoires.

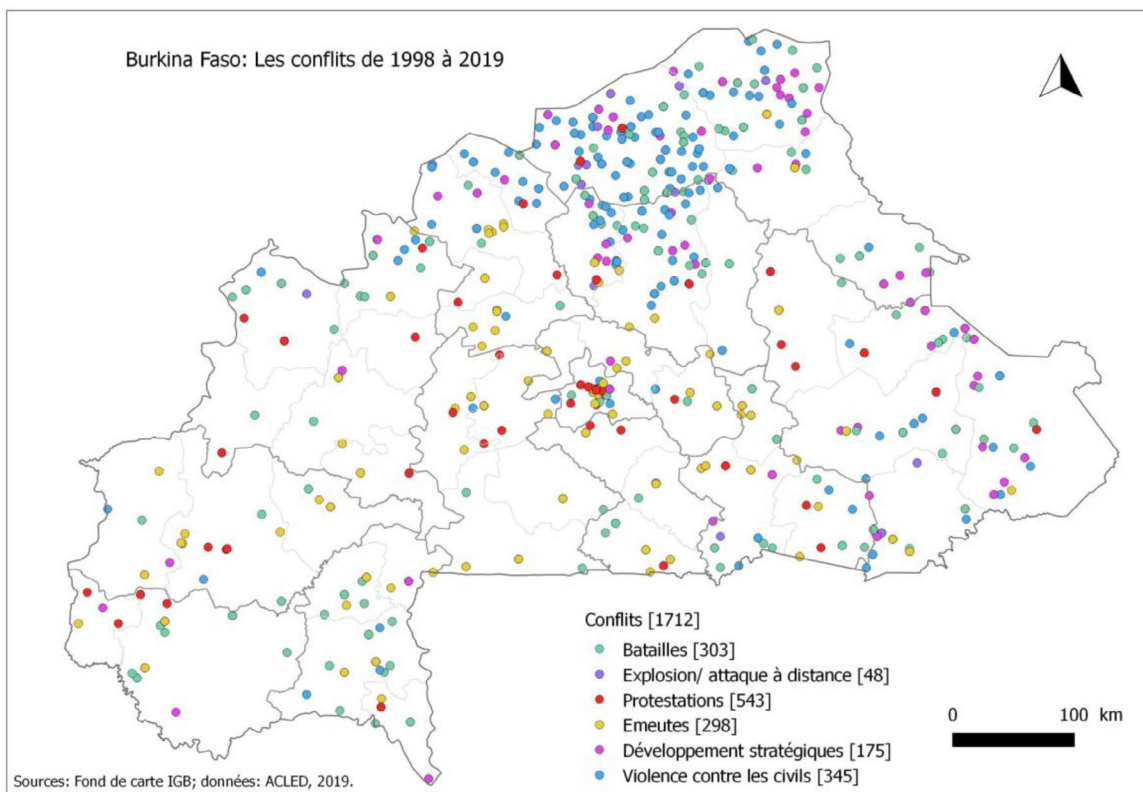
Pour le Burkina Faso, des informations sur les dates, les protagonistes, les types de conflits, les lieux, le nombre de décès concernant tous les événements violents sont répertoriées depuis 1997. Ainsi entre le 1^{er} février 1997 et le 31 août 2019, 1901 conflits sont répertoriés dont environ 10 % à savoir 189 conflits n'ont pas de coordonnées géographiques.

La carte ci-après présente un aperçu de l'ensemble des conflits au Burkina Faso :

- les batailles concernent les conflits armés entre les forces étatiques et les groupes rebelles ;
- les explosions ou attaques à distance sont également le fait des groupes rebelles par l'intermédiaire de dépôt d'engins explosifs ;
- les protestations comportent les actes de protestations pacifiques ou non, et ayant nécessité ou non, une intervention des forces de police ;

- les émeutes comportent l’ensemble des manifestations de colère parfois violentes avec des jets de pierres, des dégradations de voies publiques, les pillages...
- le développement stratégique concerne les actions non violentes effectuées par l’État ou toute autre entité dans le but de développer ou d’étendre sa domination dans une région ;
- les violences contre les civils enfin, sont tous les faits de violences perpétrés par une entité donnée, envers des civils non armés. Ces attaques sont souvent le fait de groupes armés non identifiés.

Carte 1. Les conflits au Burkina Faso entre 1997 et 2019



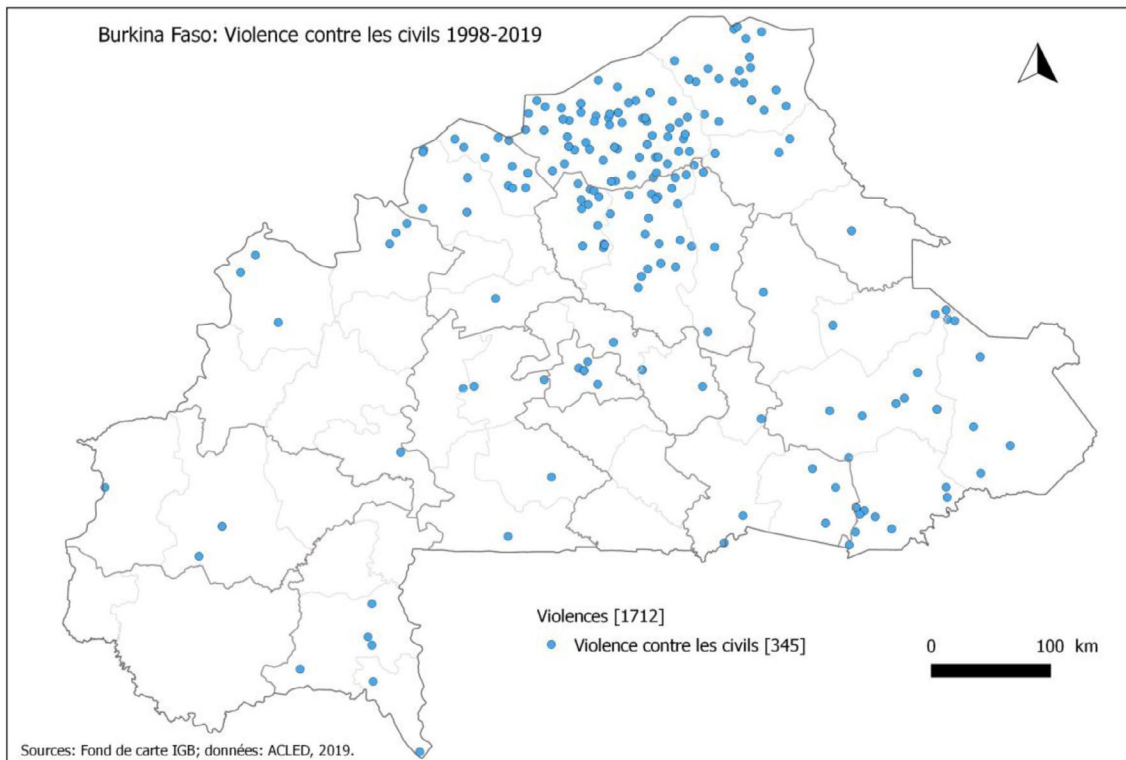
Sources : ACLED et calculs des auteurs.

On constate que les protestations arrivent en tête de tous les conflits, ce qui peut s’expliquer par les récents événements du Burkina Faso. En effet, l’insurrection populaire en 2014 qui a entraîné le départ de l’ancien président Burkinabè a entraîné une vague de protestations, qui a tendance à se poursuivre aujourd’hui.

Les violences contre les civils arrivent en deuxième position et semblent plus localisées dans les régions Nord (Sahel, Nord, Centre-Nord) et Est du pays, comme le montre la carte ci-dessous. Toutes les régions sont concernées par ce type de violences, mais au niveau province, deux provinces, à savoir les Cascades et le Centre-Sud sont épargnées pour la période d’observation allant de 1997 à 2019.

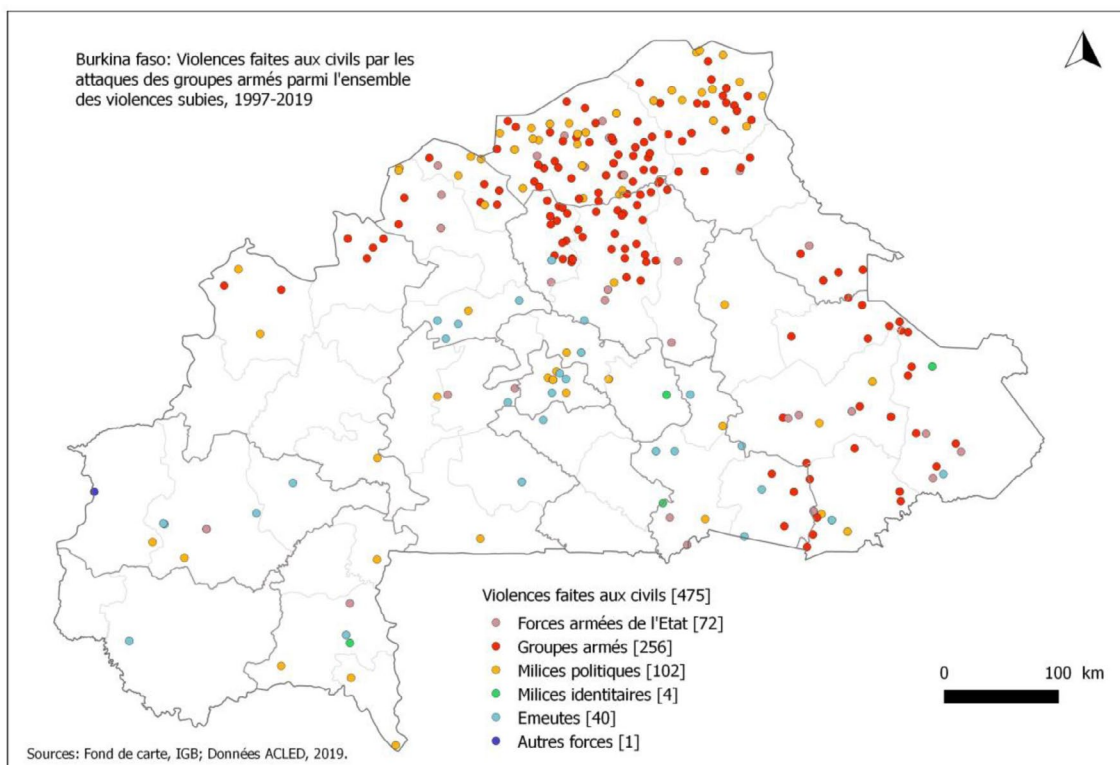
Plusieurs acteurs sont à l’origine de ces violences. Il s’agit des groupes armés très souvent non identifiés, les milices politiques (tels que les Koglweogo qui sont un groupe communautaire assez bien connu au Burkina Faso), les milices identitaires, les forces étatiques (militaires et policiers), les émeutiers, et d’autres types d’acteurs tels que les services de sécurité privée, les forces extérieures...

Carte 2. Violences contre les civils entre 1997 et 2019



Source : ACLED et calculs des auteurs.

Carte 3. Auteurs des violences contre les civils



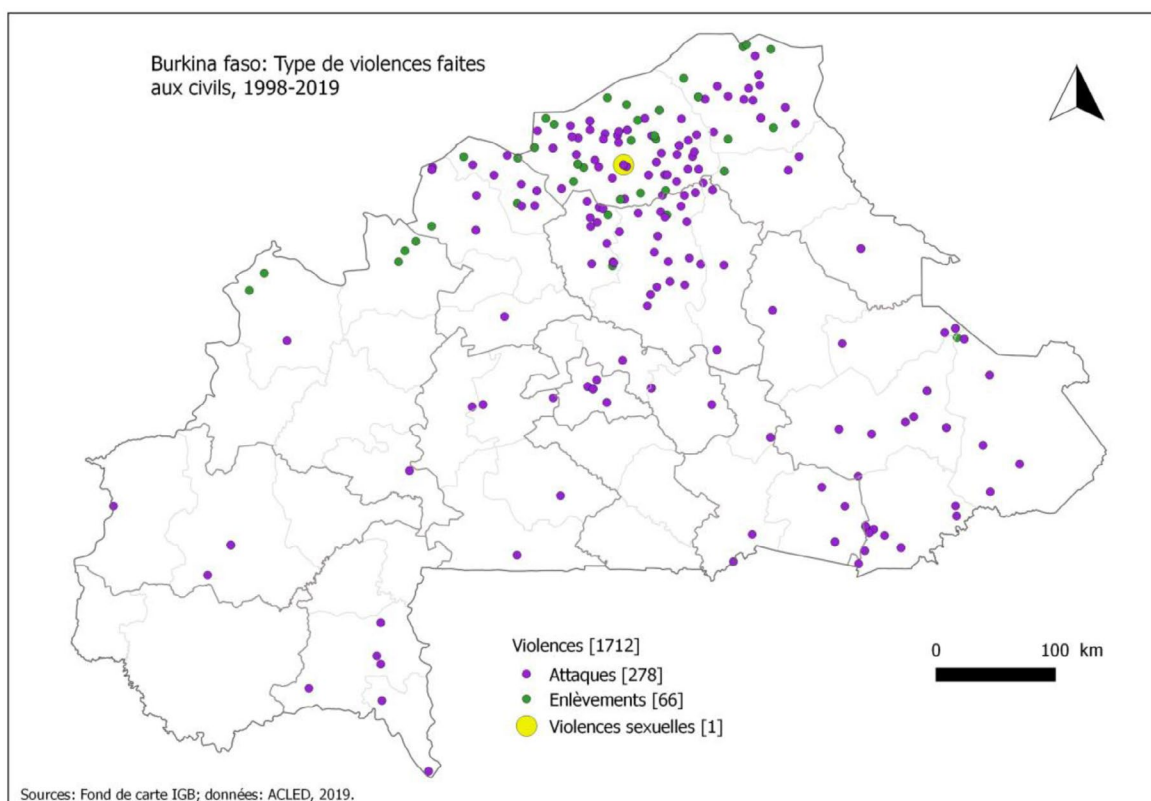
Source : ACLED et calculs des auteurs.

La carte ci-dessus montre que les violences contre les civils sont notamment le fait de groupes armés qui totalisent plus de la moitié des actes de violence contre les civils, et les milices politiques avec 21,47 % de l'ensemble des actes de violence. On constate une concentration des actes de violence des groupes armés localisés dans les régions Nord et Est du pays, alors que les régions de l'extrême Sud semblent être relativement épargnées. Les actes des milices politiques quant à eux, sont assez bien répartis sur le territoire national.

Les violences contre les civils prennent plusieurs formes, comme le montre la carte ci-dessous.

La majeure partie des violences contre les civils prend la forme d'attaques, mais on constate également des enlèvements et des violences sexuelles, localisées en majorité dans la région du Sahel. Un fait de violence sexuelle a été répertorié, mais il faut noter qu'avant apurement des données, 3 faits de violences sexuelles avaient été notés. Cependant, les deux autres faits ne comportaient pas de coordonnées géographiques, et ne font donc pas l'objet de la présente analyse.

Carte 4. Types de violences faites aux civils



Source : ACLED et calculs des auteurs.

En somme, la période d'observation allant de 1997 à 2019 montre une localisation des actes de violence dans les régions Nord et Est du pays. Il convient également de noter que les violences du fait de groupes armés non identifiés, en particulier celles visant les civils, sont apparus dans la base de données à partir de 2016. Nous observons dans les prochaines lignes les données disponibles pour les déplacés internes afin de constater ou non une corrélation entre les violences et attaques et les déplacements de population.

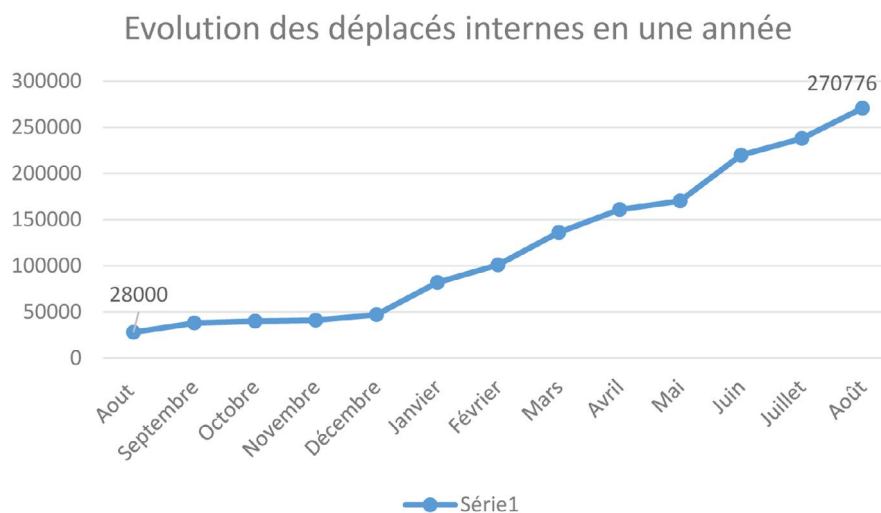
Données relatives aux déplacés

La relative nouveauté du phénomène des migrations forcées au Burkina Faso explique que les données des personnes déplacées internes ne soient pas aussi bien enregistrées que d'autres couches vulnérables de la population telles que les réfugiés. Les services administratifs habilités pour l'enregistrement des personnes déplacées sont donc balbutiants. L'organe gouvernemental chargé de collecter les données sur les PDI (Personnes Déplacées Internes) est le ministère de la femme, de l'action sociale, et de la solidarité nationale, à travers son bras technique qu'est le Conseil National du Secours d'Urgence et de la Réhabilitation (CONASUR). Il comprend plusieurs démembrements au niveau régional (Conseil Régional de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, CORESUR) et au niveau provincial (Conseil Provincial de Secours d'Urgence et de Réhabilitation, COPROSUR). Jusqu'à dernièrement cet organe récoltait des informations sur les personnes affectées par des crises telles que les conflits communautaires, les feux de forêts, les inondations et vents violents afin de leur apporter une assistance humanitaire.

Si au début des attaques terroristes l'enregistrement des PDI était balbutiant, il faut noter que l'aggravation du phénomène a poussé le CONASUR à s'améliorer dans leur collecte et gestion des données. La principale limite existant dans l'enregistrement des données est celle des doublons. En effet, le CONASUR n'enregistre que les personnes qui sont déjà en situation de migration forcée. Ces enregistrements se font à des intervalles très irréguliers, et par des agents de collecte parfois différents.

Malgré toutes ces difficultés, il est relativement possible de retracer sur quelques mois, l'évolution du nombre de déplacés internes de manière désagrégée grâce à des rapports publiés régulièrement depuis quelques mois par OCHA. Ces rapports peuvent être considérés au regard du contexte, comme les plus fiables car ils se basent sur les données du CONASUR. Cependant, l'office des Nations Unies des affaires humanitaires rappelle dans ses rapports que le nombre grandissant de personnes enregistrées comme déplacées internes est entre autres dû à une amélioration des techniques d'enregistrement.

Figure 1. Évolution du nombre de déplacés internes entre Aout 2018 et Aout 2019



Source : OCHA / CONASUR et calculs des auteurs.

On peut remarquer que jusqu'au mois de septembre 2019, les 13 régions du Burkina Faso accueillent des déplacés internes. Au regard des constatations médiatiques, les déplacements internes semblent s'effectuer en masse, avec des familles entières qui s'engagent dans un processus de fuite des zones ciblées par les conflits armés.

On remarque que le nombre de déplacés a augmenté en une année, pour atteindre presque 300 000 en août 2019. Selon OCHA, si le nombre de déplacés augmente, le nombre de provinces d'accueil des déplacés augmente également. D'abord localisés dans le Nord, on remarque que toutes les régions du pays accueillent désormais des déplacés avec des intensités plus ou moins fortes selon les foyers de violence. Les données de projections de la population de l'INSD en 2019 permettent de se rendre compte de l'intensité du phénomène selon les provinces (INSD, 2009). En effet, les provinces du Soum et du Sanmatenga qui reçoivent au vu des chiffres le plus de déplacés ont accueilli respectivement 20 % et 12 % de leur population en plus à la date de septembre 2019. Arrivent ensuite les régions de l'Oudalan avec 6 %, le Loroum avec 3 %, le Namentenga et la province de Séno avec 2 %. Toutes ces provinces sont situées dans les régions Nord et Est du pays, en proie aux conflits armés.

Implications des conflits et des déplacements de population

S'il est vrai qu'avant 2016 le Burkina Faso était un pays stable et sans problème sécuritaire, il faut noter que certains conflits existaient. En effet, selon le rapport 2015 du ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique, les principaux conflits constatés au Burkina Faso étaient notamment les conflits agriculteurs-éleveurs (48.9 %), les conflits fonciers (27.4 %), les conflits liés à la chefferie (13.9 %), les conflits liés aux exploitants miniers (3.5 %), les conflits inter-religieux (2.6 %), les inter-ethniques (1.9 %) et les autres conflits constituant le reste du pourcentage. Cependant, tous ces conflits n'ont pas eu l'effet de déplacements massifs de populations comme nous le constatons aujourd'hui. En interprétant les données sur les déplacés et ceux sur les attaques terroristes avec prudence, il semble que l'extrémisme violent et les attaques à répétition dans les zones Nord et Est (puis progressivement dans les autres régions) du pays sont à l'origine des déplacements de population au Burkina Faso. Il faut également noter que ce nouveau type de conflits connu par le pays se nourrit des conflits préexistants. Le travail de Tapsoba et al. (2021) a montré que plusieurs facteurs alimentent et accélèrent l'avènement d'attaques terroristes. Ainsi, les communes les moins développées, celles éloignées des capitales administratives, avec moins d'infrastructures de développement et celles qui sont proches des frontières sont plus susceptibles de tomber rapidement en insécurité. On note également qu'au niveau des jeunes (12-17 ans), le sentiment selon lequel leur ménage n'arrive pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux (nourriture, éducation, vêtements) a pour effet une augmentation du nombre d'attaques dans leur commune d'appartenance (Tapsoba et al. 2020). Ces résultats soulignent donc le rôle majeur que joue le développement et le niveau de vie dans les contextes de conflits. De plus, les facteurs démographiques tels que la diversité ethnique ou religieuse jouent également un rôle. Dans le cas du Burkina Faso, Tapsoba et al (2020) ont montré que la fragmentation ethnolinguistique (forte diversité) ou la polarisation ethnolinguistique (bipolarisation) peuvent avoir pour effet une augmentation du nombre d'attaques terroristes visant les civils. Ce résultat a été également montré dans les travaux de Easterly et Levine (1997) et Collier et Hoeffler (1998).

Étant donné que le phénomène des attaques terroristes et celui des déplacements forcés sont intimement liés, certaines implications ressortent aussi bien sur le plan socioéconomique, démographique mais également environnemental.

Le plan démographique est intimement lié à celui environnemental. En effet, sur le plan démographique, l'implication la plus criarde des déplacements de populations est l'accroissement soudain de la population dans les zones d'accueil. Cet afflux brusque entraîne inévitablement une pression sur la ressource en eau, les espaces habitables et les terres cultivables. Ibanez (2009), a montré dans le cas de la Colombie que les petites municipalités connaissent des difficultés pour absorber le flot de personnes déplacés internes, du fait de leur taille, mais également du fait des ressources économiques qui leurs sont alloués. Dans le cas du Burkina Faso, et au regard des conflits fonciers préexistants, certains faits peuvent être à craindre tels que la compétition pour les terres cultivables et les ressources naturelles en général, étant donné que la majorité des Burkinabè vit d'agriculture de subsistance. De plus la pression sur la ressource naturelle et sa surexploitation peut simplement conduire à son extinction si un système de gestion étatique n'est pas mis en place dans les régions d'accueil. Sur un plan théorique, cet état de fait renvoie à la tragédie des biens communs de Hardin, qui prédit une surexploitation et une disparition des biens non exclusifs et rivaux (Hardin, 1968). Ces biens non exclusifs et rivaux sont par définition des biens communs comme les espaces verts cultivables ou dans le cas du Burkina Faso, les gisements d'or exploités de manière artisanale. Le corolaire des déplacements de population est l'abandon de zones stratégiques. En effet, certaines zones à fort potentiel agricole et d'autres à fort potentiel minier, sont abandonnées au profit des groupes armés. Les conséquences sont non négligeables pour les caisses de l'État, mais aussi pour la sécurité alimentaire des populations Burkinabè qui consomment en grande partie les aliments produits localement.

Sur le plan social Ibanez (2009) a montré une certaine victimisation de personnes déplacées internes de la part des autochtones. Les PDI subissent alors une double peine, celle de crimes commis à leur encontre dans leur communauté d'origine, et une stigmatisation dans les zones d'accueil. Certaines personnes refrenent leur engagement dans la migration de peur de ce rejet, et restent dans des situations sécuritaires plus que précaires dans leurs zones de résidence. Dans le cas du Burkina Faso, il pourrait être à craindre une instabilité politique et des conflits entre autochtones et déplacés. Il en résulte des violences contre les personnes de certaines ethnies, qui ont mené par exemple au massacre de Yirgou qui a causé la mort de dizaines de personnes. Sur le plan social on pourrait également constater une inadéquation des systèmes de l'État tels que la capacité d'accueil des classes et des centres de santé dans les zones d'accueil.

Sur le plan économique, l'International Displacement Monitoring Center (IDMC) estimait que l'impact économique total des déplacements internes en Afrique de l'Ouest se chiffrait à 4 milliards en 2018 (IDMC, 2019). Ces coûts mesurés à partir du coût des abris et logements temporaires construits pour les PDI, les pertes de revenus liés au travail, le coût de l'enseignement temporaire des étudiants déplacés internes, le coût de la distribution de l'aide alimentaire, le coût de la dispense des soins de santé en situation d'urgence et le coût du maintien de la sécurité dans les zones d'accueil. Au Burkina Faso, une multitude d'initiatives ont été menées depuis l'avènement du phénomène de déplacements internes aussi bien par les autorités que par les organisations internationales. Bien qu'il n'existe pas de chiffres quant aux coûts réels de ces différentes actions, l'agence des Nations Unies en charge de la coordination des affaires humanitaires estimait qu'entre janvier et février 2023, 182 organisations intervenaient au Burkina Faso dans les domaines des abris et articles ménagers essentiels (13), eau hygiène et assainissement (74), éducation (37), gestion des sites d'accueil (3), nutrition (46), protection (70),

santé (17), sécurité alimentaire (44) (OCHA, 2023). Au niveau ménage et individuel, l'aspect économique est plus palpable. En effet, les personnes déplacées internes, même si elles vivent en majorité de l'aide apportée par l'assistance humanitaire, des initiatives prennent forme, pour leur permettre de s'insérer dans le marché du travail dans les localités d'accueil. C'est l'exemple du village de Soukourani dans la province du Houet dans l'ouest du Burkina Faso, où des populations autochtones ont prêté des parcelles aux PDI. Ces derniers sont accompagnés par les structures étatiques avec de l'engrais pour leur permettre de ne plus être dépendant de l'assistance humanitaire (Sidwaya, 2022).

Conclusion

À l'aide de l'outil cartographique et des données portant sur les violences et les déplacements de population au Burkina Faso, la présente étude a permis de mettre en exergue la conclusion selon laquelle les violences, notamment celles faites aux civils sont d'abord localisées dans les zones Nord et Est du pays. Les données de PDI montrent également que ces derniers sont localisés dans les zones connaissant le plus de conflits. Cela peut traduire de la difficulté des PDI d'effectuer des trajets plus longs du fait de leur capacité financière et économique limitée. Cela peut également s'expliquer par leur volonté de rester dans des environnements proches de leurs lieux de départ en cas de possible retour, qui sont aussi des environnements proches culturellement et socialement de leurs anciens modes de vie. La présente étude montre également que les conflits et les déplacements de populations peuvent être vus comme des faces d'une même pièce. La lutte contre l'extrémisme violent sévissant au Burkina Faso et dans la région du Sahel est la condition nécessaire à une amélioration de la situation des PDI. Les autorités du pays doivent dans le même temps traiter les problèmes entraînés par l'afflux des populations dans les zones d'accueil afin de prévenir l'apparition de nouveaux conflits qui pourraient perdurer bien après une éventuelle fin de l'insécurité régnant dans le pays.

Sur le plan de la recherche, les études sur les personnes déplacées internes au Burkina Faso sont balbutiantes. En effet, les études, lorsqu'elles existent sont focalisées sur l'évaluation des initiatives d'assistance apportées aux personnes déplacées internes. Cela peut bien évidemment s'expliquer par l'urgence de la situation dans laquelle ces derniers se trouvent. Cependant, les déplacements de populations entraînent des changements profonds sur le plan démographique, social, environnemental et économique des communautés d'accueil mais aussi des zones de départ des PDI qu'il convient d'analyser. Des futures recherches doivent donc s'atteler à investiguer ce nouveau et vaste champ de recherche portant sur l'impact à court, moyen et surtout long terme des déplacements forcés de population au Burkina Faso.

Références bibliographiques

- Czaika, M., & Kis-Katos, K. 2009. *Civil conflict and displacement: village level determinants of forced migration in Aceh*. Journal of Peace Research, 46(3), 399-418.
- Dialma, E. 2002. « Personnes déplacées » et « réfugiés internes » : misère extrême et vide juridique ». Le seuil, 131-144.
- Hardin, G. 1968. *The tragedy of commons*. American Association for the Advancement of Science. 162 (3859) 1243-1248.

- Ibáñez, A. 2009. *Forced displacement in Colombia: magnitude and causes*. The Economics of peace and Security Journal, 4(1), 48-54.
- IDMC. 2019. <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2020/french.html>. Consulté le Janvier 12, 2022.
- IDMC. 2019. L'effet domino: l'impact économique du déplacement interne. https://www.internal-displacement.org/sites/default/files/inline-files/201912-cost-of-displacement-africa-fr_0.pdf. Consulté le 10 juin 2023.
- INSD. 2009. *Projections démographiques de 2007 à 2020 par région et province*. Ouagadougou: Ministère de l'Economie et des Finances.
- Kunz, E. 1973. *The refugee in flight: kinetic models and forms of displacement*. The international migration review, 125-146.
- Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique 2015. *Rapport de l'étude sur l'état des lieux des conflits communautaires au Burkina Faso*.
- OCHA 2023. <https://reliefweb.int/report/burkina-faso/burkina-faso-presence-operationnelle-3w-janvier-fevrier-2023>, consulté le 10 juin 2023.
- OCHA. 2018. *Burkina Faso, aperçu de la situation humanitaire*. ONU.
- Piché, V., & Cordell, V. 2015. *Entre le mil et le franc: un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Ruiz, I., & Vargas-Silva, C. 2015. *The labor market impact of forced migration*. American Economic Review, 105(5), 581-586.
- Sidwaya (2022). <https://www.sidwaya.info/carrefour/2022/11/29/activites-agricoles-dans-le-houet-ces-pdi-qui-refusent-la-fatalite/>. Consulté le 03 juin 2023.
- Tapsoba, T.A & Bougma, M & Kabore S.T. 2021. *Contexte socioéconomique et précocité des attaques armées dans les communes du Burkina Faso*. Revue Internationale Dônni. 366-379.
- Tapsoba, T.A & Combes-Motel P & Combes, J.L 2020 *Does youth resentment matter in understanding the surge of violence in Burkina Faso?* Document de travail. <https://shs.hal.science/hal-02895898/>.
- Topka, L. 2006. *Côte d'Ivoire: l'immigration des voltaïques (1919-1960)*. Abidjan: Les éditions du CERAP.
- Verme, P. 2016. *The economics of forced displacement: an introduction*. Policy Research Working Paper Series (8038).
- Wood, W. 1994. *Forced Migration: Local Conflicts and International Dilemmas*. Annals of the association of american geographers, 607-634.
- Yao, B. 2003. *La mise sous tutelle de la Haute Volta, actuel Burkina Faso (1932-1944)*. Burkina Fasos, cent ans d'histoire, 1895-1995, Paris.